

POURQUOI CETTE FORMATION ?

Connaître les fondamentaux permet de mieux comprendre le fonctionnement des différents contrats d'assurance. La formation traite de différents thèmes comme la découverte du monde professionnel de l'assurance, les aspects juridiques du contrat et l'opération d'assurance.

PUBLIC

La formation s'adresse aux courtiers, agents généraux, professionnels de l'assurance (salariés ou indépendants)

PRÉREQUIS

Cette formation ne nécessite pas de pré-requis.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Méthode d'apprentissage : Alternance entre théorie et exercices pratiques

Préparation pédagogique :

1 intervenant Formateur animera différentes activités d'apprentissage en individuel sélectionnées et planifiées pour faciliter l'atteinte des objectifs visés

VALIDATION

Attestation de formation : Attestation de formation délivrée par CLAIRE FORMATION aux stagiaires ayant participé à la formation. L'atteinte des objectifs sera validé à partir d'un résultat de 14/20 au questionnaire d'évaluation.

TAUX DE SATISFACTION 82.5/100 (2021)

CLAIRE FORMATION

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 84691807469 auprès du Préfet de la Région Auvergne - Rhône - Alpes . Claire Formation - 1 chemin de chapoly - 69540 IRIGNY - RCS 893 074 914 LYON - tel : 06 31 78 62 24. EURL au capital de 5000€ - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat (article L.6352-12 du code du travail)



OBJECTIFS OPÉRATIONNELS – APTITUDES – COMPÉTENCES

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Comprendre les aspects techniques du contrat
- Comprendre les aspects juridiques du contrat
- Connaître l'opération d'assurance

MODALITÉS ET TARIFS - DUREE

- Durée 3 h 30
- Intra-entreprise en présentiel ou en classe virtuelle
- Tarifs : 700€ en présentiel ou 200 € en classe virtuelle. (Opération non soumise à TVA : Article 293 B du CGI)



claire.assurances@hotmail.fr

En cas de situation de handicap, une étude sera effectuée pour proposer une formation adaptée.

Une salle de formation répondant aux normes accueil du public sera mise à disposition

Référente handicap : HOUNSOU Edwige
07 81 14 66 36
edwige.hounsou@cabinet-remarquable.fr

PROGRESSION PÉDAGOGIQUE

LES FONDAMENTAUX

LES ASPECTS TECHNIQUES

- Les différents branches
- Les producteurs d'assurance
- La distribution de l'assurance
- Les définitions et caractéristiques du contrat

LES ASPECTS JURIDIQUES

- La formation du contrat
- Les obligations de l'assuré
- Les obligations de l'assureur
- La médiation

L'OPERATION D'ASSURANCE

- Le risque
- La mutualisation et le partage de risque
- La prestation de l'assureur
- La détermination de la prime

MODALITES D'EVALUATION

Avant la formation

Réponses au questionnaire de positionnement en amont

Pendant la formation

- Réalisation des activités pédagogiques proposées dans le cadre de la formation
- Réponses au questionnaire d'évaluation

Après la formation :

- Réponses au questionnaire à froid 1 à 6 mois après formation

Accompagnement post-formation lié aux objectifs opérationnels définis :

Communication par mail entre le stagiaire et CLAIRE FORMATION pour soutenir le développement de l'appropriation du sujet par les stagiaires.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

À compter de la signature de la convention, une durée estimée d'un mois est nécessaire entre la demande initiale et l'initiation de celle-ci.